



MINISTERE
DE LA SANTE,
DE LA PROTECTION SOCIALE GENERALISEE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,
*chargé de la prévention,
de la réforme de l'administration
et de la lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme*

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HUMAINES

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE
D'AGENT DE BUREAU QUALIFIE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Seconde épreuve d'admissibilité :

Rédaction d'une note portant sur l'activité
professionnelle du candidat
(durée : 1 h 30, coefficient 3)

Sujet : En une quinzaine de lignes, vous décrierez votre activité professionnelle en mettant en valeur les compétences nécessaires à l'exercice de votre fonction.

Vous préciserez également les avantages et inconvénients du poste.